

Concours Infirmier 2014

Epreuve de Culture Générale

Ipsi de Midi-Pyrénées

Durée: 2h

Le don

Nous vivons dans des sociétés dont le tissu social est déchiré depuis des décennies par le manque de travail et par l'exclusion économique d'une grande partie des personnes qui y vivent. Le système économique impose la nécessité permanente de réduire les coûts du travail et d'augmenter la productivité de ce même travail. Dans nos sociétés occidentales, « pour tous, il faut de l'argent pour vivre et, pour le plus grand nombre il faut travailler pour en gagner ». Qui ne travaille plus se retrouve à la fois exclu du système économique et menacé d'être très rapidement exclu de la société. L'État est alors chargé de recomposer la société et de réduire les fractures, dans le cadre d'une économie de la redistribution gérée par l'État. Mais l'État ne suffit plus à cette tâche et on a vu fleurir des appels au don et à la générosité, d'abord de manière individuelle et spontanée, ensuite de manière organisée, faisant se développer une économie du don gérée par des particuliers. Les organisations caritatives se sont développées, faisant réapparaître la charité. Dans nos sociétés laïcisées, cette charité n'est plus le geste d'un croyant et est vécue par le plus grand nombre comme un geste de solidarité entre humains, dans des sociétés qui échouent à répartir les biens entre leurs membres de manière équitable. Une certaine pression existe ainsi sur chacun d'entre nous pour « donner » face aux demandes du SDF², des Restos du coeur, face aussi aux campagnes médiatiques, en vue d'émouvoir et de faire appel à la générosité de chacun, pour les SDF ou les « exclus », mais aussi pour la recherche contre le sida ou le cancer, pour les victimes de catastrophes naturelles ou de guerres civiles... Dans un tel contexte, on ne donne bien sûr pas à quelqu'un que l'on connaît, le don est devenu un acte qui lie des sujets abstraits. Dans un tel contexte également, tout, ou presque, est à vendre, avoir de l'argent devenant la condition nécessaire pour exister physiquement et socialement. Quelle place y existe-t-il encore pour des échanges non marchands, pour une activité comme le don, consistant pour Mauss dans son *Essai sur le don* à enchaîner trois obligations : donner, accepter et rendre une fois que l'on a accepté ?

Sans doute faut-il pour réfléchir à cette question rappeler, comme le fait Maurice Godelier, que si nous vivons dans des sociétés de type capitaliste, nous appartenons aussi à des sociétés démocratiques où les individus sont libres et égaux en droit, même s'ils sont inégaux par leur place dans l'économie. Ce qui signifie « réfléchir à ce qui se tient au-delà du marché dans une société de marché ». Ce qui se tient là, ce sont les personnes, singularités corporelles et spirituelles qui

ne peuvent « figurer sur le marché comme marchandises alors qu'ils y pénètrent chaque jour comme agents économiques ». Ce caractère inaliénable de la personne repose sur un droit par essence collectif, le bien commun de la Constitution démocratique que des hommes et des femmes libres se sont donné à eux-mêmes, fondant leurs rapports sociaux publics.

Dans cette perspective, le don n'a plus chez nous le rôle, qu'il joue encore dans beaucoup d'autres parties du monde, de production et de reproduction d'un lien social qui soit commun à tous les membres de la société. Il est devenu avant tout affaire subjective, personnelle, individuelle, renvoyant à des rapports personnels situés au-delà du marché et de l'État et où il s'avère sans retour obligatoire, comme il l'est encore dans certaines sociétés. Le don relève dans notre culture occidentale d'une éthique qui s'oppose à la logique du marché et du profit, d'une forme d'échange relationnelle basée sur la gratuité (d'amour, de temps, de parole...) en vue de créer des liens avec d'autres. Comme le note Michela Marzano, « un don existe aussitôt qu'est acceptée la possibilité d'absence de réciprocité » et même si une telle gratuité ne signifie pas absence d'espoir de réciprocité. L'acte de donner relève donc avant tout, dans nos sociétés, de la liberté des relations avec autrui. Mais en essayant de pallier les manques de l'État qui se désengage de l'économie mais aussi de la santé et de l'éducation, le don semble ne plus pouvoir se cantonner à cette sphère privée où le remisait la société démocratique. Il réinvestit de plus en plus massivement la dimension sociale, s'institutionnalisant à nouveau, redevenant « une condition objective, socialement nécessaire, de la reproduction de la société ».

Cette nouvelle culture du don suffira-t-elle pour recréer de la solidarité dans une société qui pousse les individus à se désolidariser des autres tout en se servant souvent d'eux ?

Pierre Boitte, *Éthique et santé* (Université catholique de Lille),

2013, volume 10, n° 2, p. 59-60

QUESTIONS

1-Énoncez la problématique de ce texte et présentez votre réponse en 5 lignes maximum.

2-Dégagez les trois idées essentielles contenues dans cet article puis, en 15 lignes maximum, développez votre point de vue sur une de ces trois idées.

3-« Un don existe aussitôt qu'est acceptée la possibilité d'absence de réciprocité. » À partir de cette phrase extraite du texte, réalisez une analyse en développant votre point de vue.